



Les Lavoirs Lamballais

Editorial

2008 aura été une année de transition sans aucune réalisation, mais avec toutefois quelques projets en cours.

En effet, si les travaux sur le lavoir public de la rue de Bouin ont été reportés, des accords de restaurations ont été validés avec des propriétaires privés. D'autre part, nos contacts auprès des lycées ayant changé, nous avons rencontré Madame Florence Turpin, professeur au lycée horticole de « SAINT-ILAN » et Michel Pellan, chef de travaux au lycée professionnel « JEAN MONNET » de Quintin, afin de redéfinir les futures conditions de travail et les réalisations possibles au cours de l'année scolaire 2008/2009.

L'animation « Les lavoirs en fête » prévue dans le cadre de la « Journée du patrimoine » n'a pu avoir lieu pour raison d'élections sénatoriales à la même date. Cette journée, ayant un coût non négligeable pour l'association, ne sera pas renouvelée en 2009 car nous souhaitons, dans le contexte actuel, privilégier les travaux. Le fleurissement des lavoirs a été relancé par Serge PINOCHET; avec Alain LE FAUCHEUR, ils vont étudier les modalités d'une aide de l'association afin d'inciter les propriétaires à fleurir et à égayer le chemin des lavoirs.

Journal No 6 - février 2009

Comité de rédaction:

Marylène LANGUILLE
Erwann LE GUICHARD
Alain LE FAUCHEUR
Raoul LE BARTZ
Jean-Pierre LE GUEVEL

Sommaire :

P1 : Éditorial et « où les Lamballais lavaient-ils leur linge? » par Guy De Sallier Dupin.

P2 : Rappel des travaux 2005 /2006.

P3 : Rappel des travaux 2006 /2007

P4 : Conditions financières, organisation des travaux et réalisation . Infos pratiques.

Où les Lamballais lavaient-ils leur linge ? (Guy de Sallier Dupin)

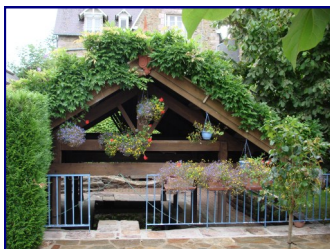
Les lavoirs publics (suite no 5) :

Un lavoir dépendait de la propriété du couvent des Ursulines (aujourd'hui collège Gustave Téry). Au temps où les religieuses occupaient les lieux, un de leurs employés, Mr Lemée, tirait chaque matin l'eau d'un puits creusé à côté (de nombreuses sources existaient à cet endroit). Une citerne avait été placée à proximité pour servir de réserve lors de périodes de sécheresse. L'évacuation était souterraine avant de rejoindre un caniveau près de l'église Saint Martin.

Après le départ des sœurs, le lavoir devint municipal et fut par la suite alimenté par le service d'eau urbain. Les places n'étaient pas assez nombreuses à ce lavoir, pourtant grand, pour satisfaire les besoins du quartier. Bien des lavandières portaient la veille au soir leur boîte à laver pour marquer leur réservation. Cette situation n'était pas sans engendrer des chicanes parmi les habituées de l'endroit. Le lavoir est situé tout en haut de la rue de la Caunelaye, inclus désormais dans une propriété privée. Il est entouré de belles dalles en granit sur une partie, en grès rose sur une autre et couvert d'une belle toiture en tuiles. Le bassin est aujourd'hui peuplé de tanches, gardons et poissons rouges. La dernière

lavandière fut madame Avril qui travaillait pour le compte de l'hôtel de la Porte Saint Martin, tenu par M. Alexis.

Un lavoir, accessible par un escalier, existait en aval du Pont Doré sur la rive gauche. Aucune information n'a été trouvée sur la date de sa création. Le quartier de la Guignardais utilisait un lavoir couvert, aménagé en aval du pont



« Le lavoir est situé tout en haut de la rue de la Caunelaye, inclus désormais dans une propriété privée ».

qui enjambe le Chiffrouet. Des effluents de la ville, évacués par une buse placée à proximité, provoquaient les récriminations des lavandières. Aucun vestige n'en rappelle le souvenir. C'était aussi le cas du quartier du Pont-Grossard, près du pont du même nom, lui aussi disparu. Le quartier de la Corne-du-Cerf, sur le territoire de

Maroué avait aussi le sien, situé près de l'entrée du parc, toujours présent avec ses deux vastes bassins, ceints en partie d'une bordure où pierres de maçonnerie et ciment ne se marient pas très heureusement. Il est alimenté par un petit ruisseau et ici et là des lentilles



« Il est couvert d'une belle toiture en tuiles... »

surnagent sur une eau plutôt transparente.

En 1933, l'administration des Ponts et Chaussées, dans un long rapport, analyse les causes de l'importante crue de novembre 1930, qui une fois de plus, a inondé une partie de la ville et préconise les moyens à adopter pour y remédier. Elle indique, parmi eux, la suppression de tous les barrages créés en plusieurs points, d'ailleurs en toute illégalité, pour le bon usage des lavoirs. Elle invite la ville à établir un certain nombre de lavoirs municipaux.

En 1935, la municipalité « considérant la malpropreté du Gouessan et les dangers que présente du point de vue de l'hygiène le lavage du linge dans cette rivière, décide de faire procéder d'urgence à la construction de deux lavoirs municipaux sans utilisation d'appareils mécaniques ». Les crédits sont inscrits au budget de 1936 tout en comptant sur une subvention du Ministère de l'intérieur. Les mémoires Lamballaises n'ont aucun souvenir de telles constructions. Le projet n'aurait pas abouti.

(suite page 2)



« ... entouré de belles dalles en granit sur une partie, en grès rose sur une autre. »

Crédit Mutuel de Bretagne
LA banque à qui parler

ROSE *loisirs*

Les Lavoirs Lamballais

(Suite de la page 1)



Le quartier de la Corne-du-Cerf, sur le territoire de Maroué avait aussi le sien, situé près de l'entrée du parc

Les années ont passé sans que apparemment rien ait été réalisé. Un autre rapport de l'administration des Ponts et Chaussées, en date de 1948, revient à la charge en affirmant qu'il serait nécessaire que la ville établisse des lavoirs en dehors du lit du Gouessan et du bief, considéré comme un véritable égout. La municipalité en est bien consciente et en débat au cours de sa séance du 19 juin 1948 : « Elle n'est nullement disposée, lit-on sur le registre des délibérations, à se

cramponner aux anciennes routines du passé qui ont établi dans une rivière polluée des lavoirs constituant un défi aux lois les plus élémentaires d'hygiène. Il serait désireux au contraire d'établir des lavoirs alimentés en eau saine par le service d'eau de la ville ».

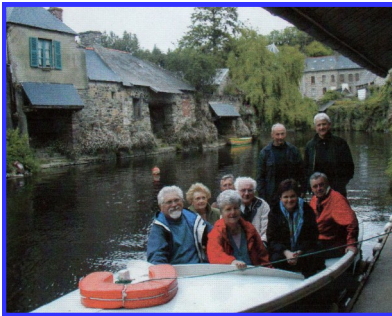
En 1949, la situation n'a pas évolué, puisque le meunier du moulin de la ville est tenu d'assurer à l'amont, à l'aval du bief un niveau à peu près constant

de l'eau pour les nombreux lavoirs. La décennie de 1960, la situation n'a pas vu leur disparition puisqu'à ce moment là, de nombreux Lamballais ont continué à voir les lavandières agenouillées dans leur caisse, battre en mains. Même des gamins espieglés s'amusaient parfois à envoyer des cailloux au-devant d'elles.



2004 / 2009 : C'est l'occasion de faire le point sur cinq années d'activité de l'association

L'origine de notre association : visite à « Nos lavoirs », de PONTRIEUX en 2003



La présentation en 2004 de l'étude réalisée par les élèves de l'école d'architecture de NANTES

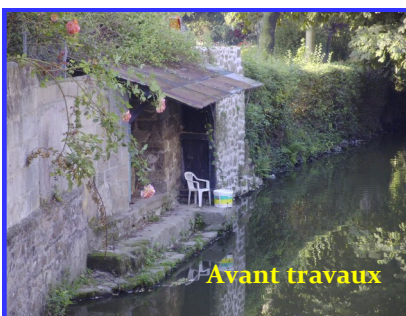


Présentation en 2005 de l'étude paysagère réalisée par les élèves du Lycée d'horticulture de Saint-



2005/2006 : Rénovation du lavoir : Mr & Mme MARQUION, rue du Général Leclerc par le lycée Jean MONNET de QUINTIN

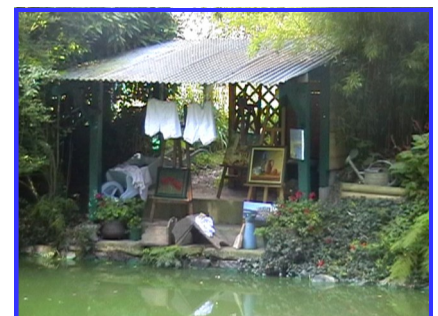
Le lavoir de Mr & Mme PINOCHET, rénové par les propriétaires.



Avant travaux

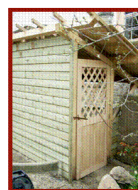


Après travaux



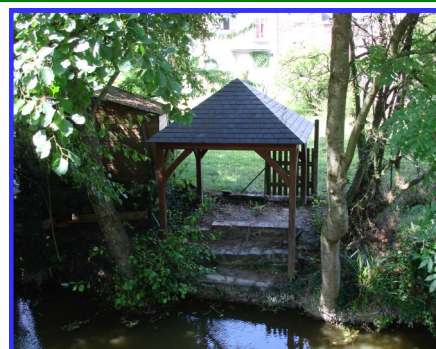
Les travaux de toiture, peinture et paysagers ont été réalisés par les propriétaires. Cette photographie a été prise le jour des « Lavoirs en fête 2006 » les tableaux étaient fournis par l'association ART'L.

Élèves et professeur au travail



Les Lavoirs Lamballais

Les entreprises BEURRIER et MENEZ COUVERTURE chez Mr & Mme BIZET, Mme BRIENS et Mr & Mme MERDRIGNAC.



**La SEGPA du collège
Gustave Téry : chez
Mr & Mme LE BARTZ**

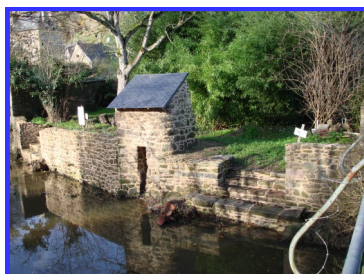
**Les aménagements paysagers du Lycée de Saint-Ilan
chez Anne BOQUERET et Mr & Mme LUTUN**



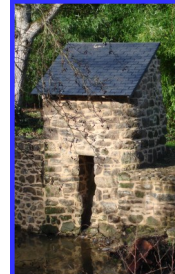
Animations des « Les lavoirs en Fête » : septembre 2006



La restauration des deux lavoirs chez Mme Leclanche par Patrick VUSBOURG en 2007



Dans l'ensemble rénové le long de la rivière il y a une tinette, peut-être la dernière de Lamballe. Elle est reconnaissable à la saignée côté rivière.



E. LECLERC
LAMBALLE

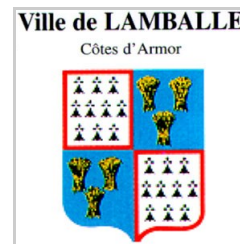


**EUROVIA
BRETAGNE**

AGENCE DE SAINT-BRIEUC



Organisation et financement des travaux



Nos partenaires publics sont la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pour les restaurations; le **Conseil Régional**, le **Conseil Général**, la **Ville de LAMBALLE** pour les travaux concernant les structures.

Parmi nos partenaires financiers privés, nous avons le plaisir de compter : le **Crédit Mutuel de Bretagne**, le **Centre LECLERC**, **ROSE LOISIRS**; les promoteurs immobiliers: **AMEL** et **PROMO-OUEST**. Ces différentes aides sont importantes pour l'association car elles permettent d'aider les propriétaires à réaliser les travaux de valorisation de leur lavoir à moindre coût et ainsi de pérenniser la vie de ce petit patrimoine.

L'association « Les Lavoirs Lamballais », sur la demande du Conseil Général est maître d'ouvrage des travaux. Elle prend en compte la recherche architecturale en collaboration avec le propriétaire, l'établissement des plans, la déclaration préalable, les relations avec les entreprises, les dossiers de demandes de subventions...

Une convention est établie avec le propriétaire, autorisant l'association à utiliser son lavoir, lors d'animations ponctuelles.

MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES AIDES :

La **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pourrait accorder 10% uniquement pour les restaurations des lavoirs en pierres.

Le **Conseil Régional** 10% et le **Conseil Général** 15% des travaux neufs et des restaurations.

La **Ville de LAMBALLE** participera à hauteur de 5%.

Soit un total de 30% à 40% de subventions publiques.

L'aide de l'association sera de 10% pour les travaux réalisés par le Lycée Jean MONNET (Ce choix est lié au coût de la main d'œuvre) et de 40% pour les travaux réalisés par les entreprises avec un maximum de 1500 €.

- ⇒ La participation globale pourra donc atteindre 70% 80 % selon la nature des travaux
- ⇒ A ces 70 à 80% s'ajoutent 20% pour les propriétaires non imposables sur le revenu sur présentation du certificat de non-imposition.

Les bénévoles de l'association et les propriétaires remercient les partenaires publics et privés qui leur permettent de mener à bien leur démarche.

Infos pratiques :

Assemblée Générale de l'association :

**le vendredi
20 février 2009
à 20h 30**

**Petite salle,
sous la scène,
rue de Mouëxigné.**

VISITE des LAVOIRS de PONTRIEUX :

Une visite des lavoirs de PONTRIEUX sera organisée :

Un samedi de la fin du mois d'août ou du début septembre 2009

Cette visite sera ouverte à tous.

Les tarifs seront étudiés par le conseil d'administration au printemps et proposés lors de la publication officielle.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire auprès de :

Raoul LE BARTZ : 02 96 31 25 52

J.P. LE GUEVEL : 02 96 34 70 75

Association « Les Lavoirs Lamballais »

Mairie BP 90242

22402 LAMBALLE Cédex

Messagerie : les-lavoirs-lamballais@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS :

Raoul LE BARTZ : 02 96 31 25 52

J.P. LE GUEVEL : 02 96 34 70 75

ADHESION A L'ASSOCIATION :

Le renouvellement de l'adhésion aura lieu lors de l'Assemblée Générale.

**Le montant restera
à 8 Euros
pour l'année 2009.**